DOSSIER
de presse

LA SOCIÉTÉ CIVILE ORGANISE LE PROCÈS DE L'ÉVASION FISCALE

DÉCEMBRE 2016

Les Amis de la Terre France

ANV-COP21

bizi!

Solidaires Finances Publiques

attac

09/01-DAX PROCÈS DE JON PALAIS

Le 9 janvier 2017 aura lieu à Dax le premier procès d'un "Faucheur de Chaises", Jon Palais. Le militant du pays Basque est poursuivi par la BNP Paribas pour "vol en réunion" suite à une action de réquisition de chaises qui a été menée en octobre 2015 dans une agence parisienne.

Cette action faisait partie des 40 actions de réquisition de chaises qui ont eu lieu en 2015, toutes menées de manière non-violente et à visage découvert, auxquelles des centaines de citoyens ont participé pour dénoncer le rôle des banques dans l'industrie de l'évasion fiscale, et alerter sur le manque de financement dans la transition sociale et écologique.

A l'occasion de ce procès, 24 organisations de la société civile appellent à se rendre à Dax le 9 janvier pour y tenir le Procès de l'évasion fiscale. Cet événement, en marge du véritable procès, réunira de nombreuses personnalités politiques, intellectuelles, journalistes ou artistes comme Eva Joly, Edgar Morin, Claude Alphandéry, Patrick Viveret, José Bové, Antoine Peillon, HK, Gérard Filoche, Martine Billard ...

Cet événement incontournable sur l'évasion fiscale à la veille des élections présidentielles de 2017 sera l'occasion pour la société civile de présenter les mesures concrètes permettant de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale et de rappeler les enjeux de financement de la transition sociale et écologique.

LES FAUCHEURS DE CHAISES

12 février 2015
Bizi lance le concept de réquisition citoyenne de chaises en menant une action dans une HSBC de Bayonne, juste après le scandale planétaire des Swissleaks impliquant la HSBC dans une fraude s'élevant à 180 milliards d'euros.

6 décembre 2015
un Sommet des 196 chaises est organisé au Village mondial des alternatives pendant la COP21. Il réunit des représentants de la société civile et met l'accent sur le besoin de financement de la transition sociale et écologique

9 juin 2016
Première convocation au tribunal d'un faucheur de chaises, Jon Palais.

FEV 15 / SEPT 15 / DEC 15 / FEV 16 / JUIN 16 / HIVER 16

29 septembre 2015
un appel à réquisitionner 196 chaises est lancé par des dizaines de personnalités dans le journal Libération.

1er octobre 2015
Au lendemain de la publication de l'appel, Attac, les Amis de la Terre, ANV-COP21 et Bizi organisent la première action "Faucheurs de chaises" pour lancer la dynamique d'actions.

Au total, 40 actions de "fauchages de chaises" sont menées par ANV-COP21, Attac, les Amis de la Terre, Bizi, les JEDI for climate, Alternatiba, le collectif belge "Qui vole qui"... réquisitionnant un total de 246 chaises

19 octobre 2015
ANV-COP21 mène une réquisition dans une agence de la BNP à Paris : c'est l'action pour laquelle Jon Palais est aujourd'hui poursuivi...

8 février 2016
les Faucheurs de chaises rendent 196 chaises réquisitionnées à la justice, à l'occasion de l'ouverture du procès de Jérôme Cahuzac (qui sera reporté). La police barrant la route aux Faucheurs de chaises, les chaises seront finalement laissées aux forces de l'ordre.

Et depuis... les choses s'intensifient...

2 novembre 2016,
Les Amis de la Terre, ANV-COP21, Attac et Bizi ! organisent une action dans une agence de la BNP Paribas à Paris et appellent à "faire le siège de la BNP partout". Une nouvelle vague d'action est déclenchée, et 19 actions sont organisées dans différentes villes entre le 2 novembre et le 9 décembre.

9 et 10 décembre 2016 :
journées d'action nationales pour faire le siège de la BNP Paribas : plus de 40 actions partout en France sont menées par plus d'un millier de personnes. Des dizaines d'agences BNP sont fermées parfois préventivement.

Copyright José Bautista

Copyright Libération

FOCUS

Jon Palais est le premier "Faucheur de Chaises" à être poursuivi dans le cadre des actions de réquisition de chaises menées en 2015. Il risque 5 ans de prison pour "vol en réunion" et 75 000 euros d'amende. La plainte a été déposée par la BNP Paribas, la banque française qui a le plus de filiales dans les paradis fiscaux (200).
L'action pour laquelle Jon Palais est poursuivi s'est déroulée le 19 octobre 2015. 41 militants avaient réquisitionné 14 chaises dans une agence BNP Paribas à Paris, lors d'une action non-violente et symbolique, dans le plus grand calme et à visage découvert. Jon Palais sera défendu par le duo d'avocates Eva Joly et Caroline Joly.

PLUSIEURS TEMOINS SERONT CITES A COMPARAÎTRE

- Antoine Peillon, journaliste spécialiste de l'évasion fiscale et auteur du livre "Ces 600 milliards qui manquent à la France" ;
- Claude Alphandéry, ancien résistant, banquier, économiste français, et l'un des "receleurs" de chaises réquisitionnées ;
- Vincent Drezet, ancien secrétaire général du syndicat Solidaires Finances Publiques.

24 organisations de la société civile appellent à se rendre à Dax le 9 janvier pour faire du procès de Jon Palais celui de l'évasion fiscale et de l'impunité des grandes banques qui l'organisent ou la facilitent. **Syndicats, associations écologistes, mouvements citoyens, associations altermondialistes sociales appellent à renforcer tous les maillons de la lutte contre l'évasion et l'impunité fiscale, et font le lien avec le financement de la transition écologique et sociale.**

LES TÉMOINS

A 13h, un rassemblement de soutien à Jon Palais se tiendra devant le Tribunal de Dax. A partir de midi et jusqu'à 22h, de nombreuses personnalités interviendront, parmi lesquelles :

- Edgar Morin, philosophe, ancien résistant, et également "receleur" d'une chaise réquisitionnée ;
- Patrick Viveret, philosophe, ancien conseiller référendaire à la Cour des Comptes, et président du mouvement SOL ;
- Eva Joly, ancienne magistrate de l'affaire Elf et spécialiste de la lutte contre l'évasion fiscale
- Des personnalités politiques telles que Benoît Hamon, Gérard Filoche, Philippe Poutou, Yannick Jadot José Bové, Martine Billard, Corinne Morel-Darleux et Pierre Larrouturou seront également présentes.
- Des représentants associatifs et syndicaux français et internationaux (Confédération paysanne, Les Amis de la Terre International, Attac, Greenpeace, Solidaires,...).

ILS APPELLENT À SE RENDRE À DAX !

Amis de la Terre, ANV-COP21, Attac, Bizi!, Solidaires Finances Publiques, 350.org, Agir ensemble contre le Chômage !, Alofa Tuvalu, Alternatiba, Artisans du Monde, CCFD, Confédération Paysanne, CGT Finances, Droit au Logement, Emmaüs France, Emmaüs Lescar Pau, FSU, Greenpeace France, Mouvement pour une Alternative Non-violente, Oxfam, Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires, Réseau Action Climat, Solidaires, Mouvement SOL

L'AGENDA

10h30 - 12h : Table-ronde sur l'évasion fiscale avec les candidats aux élections présidentielles.
12h : repas
13h : rassemblement de soutien à Jon Palais devant le Tribunal de Dax
14h30 : début du meeting-fête au Carreau des Halles de Dax. Au programme : prises de parole sur l'évasion fiscale et la transition sociale et écologique, animations, suivi du procès par l'intermédiaire de rapporteurs, réalisation d'une fresque en direct et concerts. Le prévenu, ses avocates et les témoins viendront témoigner à l'issue du procès.

PARLONS ÉVASION FISCALE

La fraude et l'évasion fiscale coûtent chaque année entre 60 et 80 milliards d'euros en France, et 1000 milliards d'euros au niveau européen. Au niveau mondial, on estime que plus de 20 000 milliards de dollars sont abrités dans les paradis fiscaux.

Ces sommes astronomiques manquent aux finances publiques, et nous privent de moyens pour financer nos écoles, des crèches, des transports publics, des logements, des centres d'accueil, des hôpitaux, la justice, etc. à l'heure même où le chômage, la pauvreté et les inégalités augmentent.

Ces sommes manquent d'autant plus cruellement que la crise écologique s'aggrave, et que des millions de personnes dans le monde sont contraintes de migrer à cause des guerres et des premiers impacts du dérèglement climatique. Nous devons de toute urgence nous engager dans une transition vers une société qui soit à la fois socialement plus juste, créatrice d'emplois, et écologiquement soutenable. Pour relever ce défi, nous avons besoin de moyens financiers, de services publics renforcés, et de nous rassembler autour de valeurs de partage et de solidarité.

Au lieu de cela, des banques organisent une véritable industrie de l'évasion fiscale, qui pille les finances publiques pour que les plus grandes fortunes et les plus puissantes multinationales soient toujours plus riches (scandales Cahuzac, HSBC, Luxleaks, Panama Papers...).

LUTTER CONTRE L'ÉVASION FISCALE

Pour cela il faut :

- Renforcer les effectifs et les moyens des administrations impliquées dans la traque des délinquants financiers : la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), les douanes, et Tracfin, l'organisme du ministère de l'Économie et des Finances, chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent, par la création de 10 000 emplois de contrôle sur 2 ans.
- Supprimer le verrou de Bercy, en mettant fin au monopole de Bercy en matière d'ouverture de poursuites pénales et en supprimant la Commission des Infractions Fiscales
- Renforcer les effectifs et des moyens d'investigation de la police fiscale, la BNRDF (Brigade Nationale de Répression de la Délinquance Fiscale) et ceux des magistrats du Parquet National Financier.
- Ouvrir l'éventail des peines pour les fraudeurs fiscaux et ceux qui les aident (comptables, avocats, banquiers, commissaires aux comptes…) : responsabilité personnelle, peines de prison, interdiction de gérer ou d'exercer une profession, privation de droits civiques, peines d'inéligibilité…
- Interdire le "pantouflage", via l'interdiction pour les hauts-fonctionnaires d'aller travailler dans les banques, et vice-versa.

FINANCER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

60 à 80 milliards sont perdus chaque année et manquent aux finances publiques. Alors qu'en comparaison il ne faudrait que :

- 5,65 milliards d'euros par an pour la rénovation intégrale du réseau de chemin de fer et l'ensemble des voies de service d'ici 2025.
- 6,3 milliards d'euros pour la construction de 65 000 km de pistes cyclables et la finalisation des Véloroutes et Voies Vertes de France.
- 7,2 milliards d'euros pour respecter nos engagements de contribuer à l'Aide Publique au Développement à hauteur de 0,7 % de notre RNB.
- 13,65 milliards d'euros par an pour un programme de rénovation énergétique performante des bâtiments.
- 240 milliards d'euros pour la rénovation de tous les logements des foyers en situation de précarité énergétique.
- 3,5 milliards d'euros par an pour la conversion de l'ensemble des parcelles agricoles en bio en 10 ans.
- 1,4 milliards d'euros par an pour des repas 100 % bio dans l'ensemble des cantines du primaire, du secondaire et tous les CROUS.

DOSSIER DE PRESSE
DECEMBRE 2016

La société civile organise
le débat de l'évasion fiscale.

CONTACTS

Les Amis de la Terre France
Malika Peyraut
malika.peyraut@amisdelaterre.org
06 88 48 93 68

ANV-COP21
Pauline Boyer
pauliboyer@gmail.com
06 43 83 05 09

ATTAC France
Raphael Pradeau
raphaelpradeau@gmail.com
06 14 98 52 60

Bizi !
Jon Palais
jon.palais@riseup.net
06 19 94 10 94

#EvasionFiscale #FaucheursDeChaises #9janvier